

Internet: l'Etat aidera les campagnes

Malgré l'essor des accès à Internet dans notre pays, de grandes disparités existent. Nombreuses sont les zones isolées ou enclavées exclues de ce mouvement. Selon une enquête de la Datar, si 74% de la population française avait accès à une connexion permanente et au haut débit fin 2002, la couverture de ces services ne s'étendait qu'à 21% du territoire.

Certaines régions ont décidé, sans attendre, de se prendre en main en investissant dans des équipements pour faire venir le haut débit. D'autres attendent un geste des pouvoirs publics, un geste qui aujourd'hui semble se concrétiser. **Satellite et réseau électrique** L'ensemble des mesures annoncées mercredi – exonérations fiscales, subventions, aides directes – s'élèvent « globalement à une centaine de millions d'euros », a précisé le ministre de la Fonction publique Jean-Paul Delevoye. Pour permettre aux zones rurales de réduire leur retard en matière d'accès à Internet à haut débit, le CIADT (Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire) a décidé de libéraliser les technologies hertziennes. Les entreprises vont aussi être encouragées, via des réductions d'impôts, à s'équiper en connexions Internet par satellite. Le gouvernement souhaite par ailleurs tester l'utilisation du réseau de distribution électrique basse tension pour transmettre des données à haut débit dans certaines zones non-desservies.